

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, 1272/2008/CE et 2020/878/CE

Date d'impression 10.09.2024

Version numéro 1

Révision : 01.04.2025

Nom commercial : **CITRA CLEANER**

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de l'entreprise

1.1. Identifiant du produit

· Nom commercial : **CITRA CLEANER**

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agent de nettoyage.

Utilisations déconseillées Aucune information disponible.

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Oryx Energies

12 rue Michel Servet

CH-1211 GENÈVE 12

SUISSE

Courriel : lubes@oryxenergies.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

France (INRS 24h/24) - Tel : +33 (0)1 45 42 59 59

Irlande - Tél : 00 353 1 8092568 - 00 353 1 8379964 (24h/24) UE Tél. : 112

Belgique - Bruxelles : +32 070/245 245

Royaume-Uni : Appelez le NHS 999 en cas d'urgence médicale. Si vous avez besoin d'une aide ou de conseils médicaux urgents mais que votre vie n'est pas en danger, appelez le 111 (24h/24 et 7j/7). Le numéro NHS 111 n'est actuellement disponible que dans certaines régions. Si vous êtes en dehors de ces zones, vous devez appeler NHS Direct au 0845 4647

Centre d'information toxicologique suisse (Zürich) : +41 44 251 51 51 / www.toxi.ch.

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :



Corrosion du GHS05

Barrage de l'œil. 1 H318 Provoque de graves lésions oculaires.

2.2. Éléments d'étiquetage

· Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classé et étiqueté conformément à la réglementation C.L.P.

· Pictogrammes de danger



SGH05

· Mot d'avertissement Avertissement

· Éléments déterminant les dangers de l'étiquetage :

2-PROPYLHEPTANOL ÉTHOXYLÉ, PROPOXYLÉ

· Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions oculaires.

· Conseils de prudence

P280 Portez des gants de protection, des vêtements de protection, des lunettes de protection ou une protection faciale.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, 1272/2008/CE et 2020/878/CE

Date d'impression 10.09.2024

Version numéro 1

Révision : 01.04.2025

Nom commercial : **CITRA CLEANER**

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P310 Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Les composants de cette formulation ne répondent pas aux critères de classification en PBT ou vPvB. Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté.




SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substances Sans objet.

3.2 Mélanges

• **Description : Préparation : composée des substances énumérées ci-dessous.**

Composants dangereux :

Référence : 166736-08-9	2-PROPYLHEPTANOL ÉTHOXYLÉ, PROPOXYLÉ  Barrage de  l'œil. 1, H318 ; Tox. aiguë. 4, H302	5-10%
Référence : 90170-43-7	β-ALANINE, N-(2-CARBOXYÉTHYL)-, DÉRIVÉ ALKYLE DE N-COCO, SEL DISODIQUE  Eye Irrit. 2, H319	1-5%

SVHC Sans objet

• Renseignements supplémentaires : Pour le libellé des phrases de risque énumérées, reportez-vous à la section 16.

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % [Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59]

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Inhalation Déplacer à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs.

Rincez abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures.

Consultez un médecin.

Contact cutané En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consultez un médecin. Lavez la peau à l'eau et au savon. **Ingestion** : Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans avis médical. Consultez un médecin si des symptômes apparaissent.

Autoprotection du secouriste Aucune information disponible.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés **Symptômes** Aucune information disponible.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaire **Note aux médecins** Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Agent extincteur

Agent extincteur approprié CO₂, produit chimique sec, sable sec, mousse résistante à l'alcool. Utilisez des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et à l'environnement environnant.

Grand incendie ATTENTION : L'utilisation d'un spray d'eau lors de la lutte contre le feu peut être inefficace.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, 1272/2008/CE et 2020/878/CE

Date d'impression 10.09.2024

Version numéro 1

Révision : 01.04.2025

Nom commercial : CITRA CLEANER

Agent extincteur inadapté N'utilisez pas un jet d'eau solide car il pourrait disperser et propager le feu.

5.2. Dangers particuliers découlant de la matière ou du mélange

Les dangers spécifiques résultant de l'incendie chimique peuvent produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet d'intervention de lutte contre les incendies. Utilisez un équipement de protection individuelle.

SECTION 6 : Mesures de rejet accidentel**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Assurez-vous d'une ventilation adéquate. Extrêmement glissant lorsqu'il est renversé. **Pour les intervenants d'urgence** Utilisez la protection individuelle recommandée à la section 8.

6.2. Précautions environnementales

Voir la section 12 pour de plus amples renseignements sur l'environnement.

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Évitez d'autres fuites ou déversements si vous pouvez le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Prendre avec du sable ou un autre matériau absorbant incombustible et placer dans des récipients pour une élimination ultérieure.

Prévention des risques secondaires Nettoyez les objets et les zones contaminés en respectant scrupuleusement les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manutention et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité**

Évitez le contact avec les yeux et le contact prolongé ou répété avec la peau. Assurez une ventilation adéquate.

Considérations générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles.

7.2. Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Gardez le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à des températures ne dépassant pas 45 °C/ 113 °F.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Méthodes de gestion des risques (RMM) Les informations requises sont contenues dans cette fiche de données de sécurité.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition Ce produit, tel qu'il est fourni, ne contient pas de matières dangereuses avec des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation spécifiques à la région.

Limites biologiques d'exposition professionnelle Ce produit, tel qu'il est fourni, ne contient pas de matières dangereuses avec des limites biologiques établies par les organismes de réglementation spécifiques à la région.

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration estimée sans effet (CESE) Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques Stations de douche oculaire. Systèmes de ventilation.

Équipement de protection individuelle

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, 1272/2008/CE et 2020/878/CE

Date d'impression 10.09.2024

Version numéro 1

Révision : 01.04.2025

Nom commercial : CITRA CLEANER



Protection des mains en caoutchouc nitrile. Portez des gants adaptés testés selon la norme EN 374. Assurez-vous que le temps de passage du matériau du gant n'est pas dépassé. Reportez-vous au fournisseur de gants pour plus d'informations sur le temps de passage de gants spécifiques.

Protection des yeux/du visage Si des éclaboussures sont susceptibles de se produire, portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Aucun équipement de protection spécial n'est requis.



Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécial n'est nécessaire.

Protection respiratoire En cas d'exposition à la brume, aux aérosols ou aux aérosols, portez une protection respiratoire individuelle appropriée et une combinaison de protection. Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Considérations générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. **Contrôles de l'exposition environnementale** Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique

Apparence Liquide clair

Couleur Jaune

Odeur Agrumes

Seuil d'odeur Aucune information disponible

· **Point de fusion/point de congélation :** Non déterminé.

· **Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et ébullition gamme** 145-174 °C

· **Inflammabilité** Sans objet.

· **Limite inférieure et supérieure d'explosion**

· **Inférieur:** Non déterminé.

· **Supérieur:** Non déterminé.

· **Point d'éclair :** Non déterminé

· **Température d'auto-inflammation :** Sans objet.

· **Température de décomposition :** Non déterminé.

· **pH**

Viscosité:

· **Viscosité cinématique** Non déterminé.

· **Solubilité**

· **Eau:** Non miscible ou difficile à mélanger.

· **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)** Non déterminé.

· **Tension de vapeur:** Non déterminé.

· **Densité et/ou densité relative**

· **Densité à 20 °C :** 0.788 g/cm³

· **Densité relative :** Non déterminé.

· **Densité de vapeur :** Non déterminé.

· **9.2 Autres informations :**

· **Informations importantes sur la protection de la santé et de l'environnement, ainsi que sur la sécurité.**

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, 1272/2008/CE et 2020/878/CE

Date d'impression 10.09.2024

Version numéro 1

Révision : 01.04.2025

Nom commercial : **CITRA CLEANER**

· Température d'allumage :	Le produit ne s'allume pas automatiquement.
· Propriétés explosives :	Le produit ne présente pas de risque d'explosion.
· Masse moléculaire	
· Changement de condition	
· Taux d'évaporation :	Non déterminé.
Informations relatives aux classes de danger physique	
· Explosifs	Néant
· Gaz inflammables	Néant
· Aérosols	Néant
· Gaz comburants	Néant
· Gaz sous pression	Néant
· Liquides inflammables	Néant
· Solides inflammables	Néant
· Substances et mélanges autoréactifs	Néant
· Liquides pyrophoriques	Néant
· Solides pyrophoriques	Néant
· Substances et mélanges auto-chauffants	Néant
· Substances et mélanges qui dégagent des substances inflammables	
gaz en contact avec l'eau	Néant
· Liquides oxydants	Néant
· Solides comburants	Néant
· Peroxydes organiques	Néant
· Corrosif pour les métaux	Néant
· Explosifs désensibilisés	Néant

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Réactivité stable.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucune.

Sensibilité aux décharges statiques Aucune.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune dans le cadre d'un traitement normal.

10.4. Conditions à éviter

Conditions pour éviter une chaleur excessive.

10.5. Matériaux incompatibles

Matériaux incompatibles Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Le produit ne présente pas de risque de toxicité aiguë sur la base des informations connues ou fournies.

Information sur les voies d'exposition probables

Inhalation : Ce n'est pas une voie d'exposition prévue. On ne dispose pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange.

Contact avec les yeux Ne devrait pas causer d'irritation oculaire.

Contact avec la peau Non irritant lors d'une utilisation normale. Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et provoquer une irritation.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, 1272/2008/CE et 2020/878/CE

Date d'impression 10.09.2024

Version numéro 1

Révision : 01.04.2025

Nom commercial : CITRA CLEANER

L'ingestion peut causer des troubles gastro-intestinaux si elle est consommée en grande quantité. Aucun danger connu en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques **Symptômes** Aucune information disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH

ATEmix (oral) 4.393,70 mg/kg

ATEmix (voie cutanée) 2.086,20 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué d'un ou plusieurs ingrédients de toxicité inconnue

Informations sur les composants

Effets différés et immédiats ainsi que effets chroniques résultant d'une exposition à court et à long terme

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

STOT - exposition unique Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté.

11.2.2. Autres informations

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Non considéré comme nocif pour la vie aquatique.

Toxicité aquatique inconnue Contient 0 % de composants présentant des dangers inconnus pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Le matériau ne se bioaccumule pas.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté.

12.7. Autres effets indésirables

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, 1272/2008/CE et 2020/878/CE

Date d'impression 10.09.2024

Version numéro 1

Révision : 01.04.2025

Nom commercial : **CITRA CLEANER**

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets provenant de résidus/produits non utilisés L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables. Jeter le contenu/récipient dans une usine d'incinération industrielle. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Utilisez la protection individuelle recommandée à la section 8.

Emballage contaminé : Ne réutilisez pas les contenants vides.

Codes des déchets / désignations des déchets selon CEE 13 08 99*.

SECTION 14 : Informations sur le transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· DOT, ADR, IMDG, IATA

aucun

· 14.2 Désignation officielle de transport ONU

· ADR, IMDG, IATA

aucun

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA

aucun

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

aucun

· 14.5 Dangers environnementaux :

Sans objet.

· 14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Sans objet.

· 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Sans objet.

· « Règlement type » de l'ONU : aucun

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Classe de danger pour l'eau (WGK) légèrement dangereux pour l'eau (WGK 1)

Union européenne Prendre connaissance de la directive 98/24/CE relative à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés aux agents chimiques au travail. **Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit ne contient pas de substances soumises à autorisation (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XIV). Ce produit ne contient pas de substances soumises à des restrictions (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe XVII).

Polluants organiques persistants Sans objet.

Exigences en matière de notification d'exportation : Sans objet.

Catégorie de substances dangereuses selon la directive Seveso (2012/18/UE) Non contrôlée.

Substances appauvrissant la couche d'ozone (CE) : Règlement (CE) 1005/2009 Non applicable.

Inventaires internationaux

La TSCA Conforme

DSL/NDSL Conforme

EINECS/ELINCS Conforme

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, 1272/2008/CE et 2020/878/CE

Date d'impression 10.09.2024

Version numéro 1

Révision : 01.04.2025

Nom commercial : **CITRA CLEANER**

ATTEINDRE	Conforme
L'ENCS	Conforme
L'IECSC	Conforme
KECL	Conforme
Le	Conforme
L'AIIC	Conforme
NZIoC	Conforme
TSCI	Conforme

Légende:

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la Toxic Substances Control Act des États-Unis

LIS/LES - Liste intérieure canadienne/Liste extérieure des substances

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

REACH - Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (CE 1907/2006)

ENCS - Japon Substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Substances chimiques coréennes existantes et évaluées

PICCS - Inventaire des substances chimiques des Philippines

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals NZIoC - New Zealand Inventory of Chemicals

TSCI - Inventaire des substances chimiques de Taïwan

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

SECTION 16 : Autres renseignements

· Phrases pertinentes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions oculaires.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

Légende des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

CE - Commission européenne

CLP - Règlement de l'UE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

SGH - Système général harmonisé de classification et d'étiquetage

EUH - Mention de danger européenne CAS - Chemical Abstracts Service

REACH - Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

RID - Accords européens relatifs au transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

IMDG - Maritime International Marchandises Dangereuses

IATA - International Air Transport Association PBT -

VPvB persistant, bioaccumulable et toxique - Très

persistant, très bioaccumulable

COV - Composés organiques volatils

ETA - Estimation de la toxicité aiguë

STOT - Toxicité pour certains organes cibles

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL (Limite d'Exposition à Court

Terme)

Plafond Valeur limite maximale

*

Désignation de l'enveloppe

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, 1272/2008/CE et 2020/878/CE

Date d'impression 10.09.2024

Version numéro 1

Révision : 01.04.2025

Nom commercial : CITRA CLEANER

Procédure de classification

Méthode de calcul

Jugement d'expert et détermination du poids de la preuve

Principe intermédiaire « Mélanges substantiellement similaires »

Principales références bibliographiques et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Niveau(x) recommandé(s) d'exposition aiguë (AEGL)

Agence des substances toxiques et du registre des maladies (ATSDR)

Système national australien de notification et d'évaluation des produits chimiques industriels (NICNAS)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Agence européenne des produits chimiques

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Revue de recherche sur l'alimentation

Base de données sur les substances dangereuses

Base de données internationale uniforme d'information chimique (IUCLID)

Classification SGH du Japon

ChemID Plus de la National Library of Medicine (NLM CIP)

Base de données PubMed de la National Library of Medicine (NLM PUBMED)

Programme national de toxicologie (PNT)

Base de données de la Nouvelle-Zélande sur la classification et l'information chimiques (CCID)

NIOSH (Institut national de la sécurité et de la santé au travail)

Organisation de coopération et de développement économiques Environnement, santé et sécurité

Publications

Programme de produits chimiques à volume élevé de l'Organisation de coopération et de développement économiques

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économiques

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)

Base de données ChemView de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Agence fédérale de protection de l'environnement des États-Unis, Loi sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides

Agence de protection de l'environnement des États-Unis, Produits chimiques à volume élevé Organisation mondiale de la santé

Date de révision 01-avr-2025

Conseils d'entraînement Aucun en particulier. Les informations requises sont contenues dans cette fiche de données de sécurité.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) n° 1907/2006

Démenti

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, de nos informations et de notre conviction à la date de sa publication. Les informations fournies sont uniquement destinées à servir de guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la libération en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériel utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans n'importe quel processus, sauf indication contraire dans le texte.
